Lorrains; refus qui a motivé ma première réclamation, accueillie par le *Figaro* dès dimanche dernier, le matin même de la représentation, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant les attaques absolument gratuites que ce refus m'a values.

» 2° L'introduction inacceptable au Grand-Opéra d'un double tarif de places, mesure absolument contraire aux règlements et aux traditions de notre Académie nationale de musique. Aussi est-ce au ministère même que j'ai cru devoir remettre ma démission, en la motivant sur cette grave infraction aux règlements de notre première scène lyrique.

» J'en ai fait une question de principe et de dignité, autant pour le théâtre auquel j'ai l'honneur d'appartenir que pour moi-même. C'est pour cette dernière raison surtout que je maintiens ma démission, non sans le vif regret de quitter une scène qui m'était si chère à tant de titres.

» Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma haute considération.

» J. FAURE.

» *P. S.* — Quant à préférer « les appointements étrangers aux billets de Banque français et aux bravos parisiens, » pensez-vous que cette accusation puisse, en bonne conscience, s'adresser à un artiste qui, depuis dix ans, refuse catégoriquement les offres les plus brillantes de la Russie et de l'Amérique ? »

Cette lettre provoque quelque surprise. Quel droit a M. Faure à intervenir dans la question du tarif des places de l'Opéra? M. Halanzier a seul le droit et la charge de s'occuper de l'administration de notre première scène lyrique.

— M. Chauvin, négociant en tissus, rue d'Aboukir, 12, vient d'être victime d'un audacieux coquin.

Il y a quelque mois, dit *Paris-journal*, il avait pris pour garçon de recettes un jeune homme de 28 ans, nommé Gustave Schuytten, d'origine belge.

Schuytten, travailleur et bon employé, obtint facilement la confiance de son patron qui, tout dernièrement, lui confiait le recouvrement de sommes importantes, 35,000 fr. environ.

Le soir on attendait en vain le retour du garçon de recettes, qui se gardait bien de reparaître chez son patron.

Voyant qu'il était victime d'un escroc, M. Chauvin ne put que porter plainte au commissaire de police du quartier.

On se livra aussitôt à une enquête minutieuse sur Schuytten, et on appris que cet adroit voleur avait quitté la Belgique subitement à la suite d'un faux qu'il avait commis.

Il avait, à l'aide d'une fausse lettre, d'une fausse signature, retiré de la poste une lettre chargée, contenant des valeurs destinées à sa maison de commerce; de plus, il est serteur. Poursuivi pour ces faits, il avait pris la fuite et était venu se réfugier à Paris.

Là il avait su se faire donner par des gens complaisants d'excellents certificats, et avait pu entrer dans la maison Chauvin.

A propos d'exécutions.

Plusieurs exécutions capitales ont eu lieu ces temps derniers.

Plusieurs misérables ont payé leur dette envers la société

Je ne suis pas partisan, je le déclare sincèrement, de l'abolition de la peine de mort.

J'éprouve à ce sujet des sentiments analogues à ceux d'Alphonse Karr. Comme lui je me sentirais prêt à m'écrier:

Que Messieurs les assassins commencent par nous épargner, nous aviserons ensuite.....

Cependant, je ne puis m'empêcher de compatir profondément aux tortures du condamné qui voit la vie près de lui échapper et qui s'y rattache par cela même d'autant plus.

Je m'imagine parfaitement ses souffrances et comprends tout ce qu'elles doivent avoir d'horrible et de cruel.

C'est vraiment une dure expiation.

Néanmoins, je crois qu'il est à propos de se roidir et qu'il ne faut ni céder ni obéir au premier élan de son cœur.

Il est nécessaire d'offrir à la société un exemple qui, malheureusement, ne lui profite pas toujours, et somme toute, il semble de saine justice que la peine du talion soit appliquée aux meurtriers.

Cette loi des Juifs : dent pour dent, œil pour œil, quelque rigide et quelque rigoureuse qu'elle paraisse, était salutaire.

Que celui qui frappe par l'épée périsse par le fer, rien de plus rationnel.

Aussi, tout en plaignant le sort de l'assassin, tout en étant effrayé de l'abîme de ses maux, ne puis-je m'empêcher de penser qu'il les a mérités.

Il ne fallait pas qu'il s'aventurât sur la route du crime.

Mais soudain mes pensées prennent une autre direction et je m'arrête effrayé et douloureusement impressionné.

Alors la peine de mort m'apparaît dans toute sa laideur et je serais presque disposé à la proscrire.

De même que le vraisemblable n'est pas toujours le vrai, de même il est possible que le coupable ne soit pas celui que l'on pense.

Personne n'éprouve plus que moi de respect et de considération pour cette magistrature française qui professe si hautement et si ouvertement le culte du devoir et donne tant de preuves de sa sagesse, de sa modération et de sa sagacité. Je reconnais ces qualités précieuses et j'ai confiance en ses jugements; mais comme l'homme est loin d'être infaillible et que les apparences sont très-souvent trompeuses, ne lui arriverait-il jamais de s'égarer dans ses décisions et ses arrêts ?

L'histoire relève une foule d'erreurs judiciaires et on est étonné qu'il ne s'en commette pas davantage encore.

Il est donc des victimes de l'aveugle fatalité.

C'est sur ces victimes que je désire m'appesantir un moment. Leurs angoisses, leurs défaillances, leurs luttes, leurs résistances inutiles se font jour jusqu'à moi, je les ressens et voudrais les dire.

Beaucoup de journalistes se sont arrêtés aux coupables et ont analysé leur physionomie; qu'il me soit possible de consacrer quelques lignes à des innocents et de dépeindre les phases diverses de leur passion et de leur atroce agonie.

. . . . . .

La Cour vient de prononcer son arrêt de mort et le prévenu est devenu un condamné.

Il regagne tout chancelant son cachot d'où on l'a extrait quelques heures auparavant. Il est courbé sous le poids de la honte et de la stupéfaction. Un rictus amer contracte ses lèvres.

Il était sûr pourtant de la bonté et de la justice de sa cause, le pauvre homme! Et sa conscience lui criait qu'il devait triompher.

Hélas ! c'était un vain cri.

On procède à sa nouvelle toilette. On lui fait endosser la camisole de force, il se laisse faire machinalement et subit, sans trop s'en apercevoir, tant la souffrance morale a paralysé son intelligence, cette humiliation nouvelle.

On le laisse lorsque tout est fini. Il se jette brisé et anéanti sur sa couche et un sommeil agité, convulsif, s'empare de sa personne

Un cauchemar terrible tourmente son cerveau vide.

Il se réveille baigné de sueur et pâle d'effroi.

Le jour blafard commence alors à illuminer la cellule. Le condamné promène sur les objets qu l'environnent son regard à moitié voilé encore.

Tout à coup, le souvenir vient, et avec lui la douleur..

La douleur aiguë, mordante, incisive.

Une rage indicible l'agite. Il rugit. Un écume épaisse apparait sur ses lèvres décolorées. S'il le pouvait, il se briserait volontiers la tête contre la muraille ou s'ouvrirait les veines.

Qu'est devenu son honneur? Cet honneur que son père lui avait transmis si pur et qu'il comptait bien léguer de même à ses fils?

Quel avenir est réservé à sa femme et à ses enfants ?

Peut-il espérer que sa famille demeurera convaincue de son innocence ?

Ne le reniera-t-elle pas? Ne maudira-t-elle pas sa mémoire ?

Tout est perdu pour lui et pour les siens que la réprobation générale poursuivra en tout lieu. Qu'a-t-il fait au Ciel pour que celui-ci l'afflige aussi cruellement ? Si encore il était coupable.... Mais non.

Le condamné déplore le jour qui l'a vu naître. Il veut briser ses liens. Il veut s'enfuir. Il crie, il blasphème, il se désespère.

Les gardiens lui imposent silence et le menacent.

Mais l'accès est passé. A la surexcitation succède l'abattement, l'abattement le plus profond, la prostration la plus complète. Les larmes coulent sur ses joues amaigries. Il pleure abondamment.

Les larmes sont actuellement le seul bien qui lui reste.

Pleurez, ô pauvre infortuné, et puissent ces pleurs apporter à votre triste condition un peu de soulagement s'il est possible !

Le défenseur du condamné pénètre dans la cellule. Il parle au malheureux avec douceur et intérêt, car il est parfaitement convaincu de son innocence.

Il lui présente à signer un pourvoi.

Le prisonnier accepte avec empressement cette dernière planche de salut.

L'espérance renaît dans son cœur. La Providence ne peut l'abandonner.

Vain espoir ! joie stérile ! Au bout de quelques jours, il apprend que son pourvoi est rejeté.

Il lui reste encore le recours en grâce, il est vrai, et il en usera; car il est bien décidé à ne laisser échapper aucune occasion d'éviter le déshonneur suprême; mais déjà l'assurance lui fait défaut et il tourne les yeux vers Celui qui est la consolation dernière et qui sait bien lire dans les cœurs et dans les consciences.

Depuis quelques temps, il reçoit les exhortations de cet homme vénéré qui nous accompagne à chaque pas dans la vie et que nous trouvons à côté de nous dans les circonstances solennelles de notre existence.

J'ai nommé le PRÊTRE.

L'aumônier des prisons le console et le fortifie. Il lui prodigue les avis et les remontrances. Il travaille à le détacher de ce monde auquel il est encore si attaché. Il l'amène au pardon des injures. Il lui inspire la force d'âme, le calme, la sérénité.

Pauvre martyr, vous en aurez bientôt besoin.

. . . . . .

Cette nuit là, il avait reposé plus tranquillement que de coutume.

Des images riantes s'étaient présentées à lui.

Il avait revu sa femme, ses enfants, sa chaumière. et l'église du village splendidement illuminée par le soleil levant.

La nature était en fête et célébrait joyeusement son retour à la maison.

Il se sentait heureux de vivre et de retrouver ce qu'il avait cru perdu pour toujours.

Soudain une main de fer se pose sur son bras et une voix rude s'écrie:

— Allons! debout, l'heure de l'expiation a sonné.

Le malheureux, brutalement réveillé, se dresse sur son séant tout d'une pièce et retombe aussitot atteré.

Le coup était violent. La transition était brusque.

Le prêtre s'approche de lui et pour le raffermir et le ranimer, lui donne à baiser le crucifix.

. . . . . .

Aussitôt, on commença les préparatifs de la funèbre toilette.

L'exécuteur et ses aides s'emparèrent du condamné, le maintinrent assis sur la chaise fatale, pendant que le barbier de la prison coupait prestement le col de sa chemise et rasaient les cheveux qui retombaient en boucles épaisses sur son cou.

Le patient eut le courage, la triste corvée achevée, de se baisser et de ramasser quelques mèches de sa chevelure qu'il remit au prêtre en lui disant, avec un pâle sourire:

— Pour ma femme.

Puis, il demanda un verre d'eau, en avala quelques gorgées et murmura :

— Messieurs, je suis prêt.

On n'attendait que ce moment. L'exécuteur le saisit par un bras, l'aumonier par l'autre, et le sinistre cortège quitta la prison.

Le soleil brillait alors du plus pur éclat. Un souffle du printemps caressait la terre.

Au loin, on entendait les coqs chanter et dans les arbres voisins gazouillaient à qui mieux mieux des oiseaux d'espèces diverses.

Le condamné eut un soupir de regret, une larme — la dernière — tomba de son œil

— Seigneur ! balbutia-t-il, que vous avais-je donc fait?

De la résignation, mon fils ! dit le bon prêtre.

Sur la place se pressait une foule aux appétits sanguinaires et aux instincts féroces. Elle attendait déjà depuis longtemps.

Parmi elle, peut être, se trouvait le vrai coupable, celui pour lequel le prisonnier portait sa tête sur l'échafaud.

Cette foule salua l'apparition du condamné par des bravos, des cris stupides et des propos cyniques.

Celui-ci marcha péniblement vers l'horrible machine, et voyant tout à coup cette multitude menaçante qui se serait volontiers jetée sur lui si on l'en eût laissé libre il ferma les yeux et recommanda encore une fois son âme à Dieu.

L'aumônier lui présenta la croix, se pencha à son oreille et lui dit:

— Pardonnez lui....., pardonnez-leur.

— Je leur....., fit le condamné, ce fut tout.

Un coup sec retentit. La justice des hommes était satisfaite.

. . . . . .

Tout était-il réellement fini ? La vie avait-elle bien abandonné cette tête ?

Il y a quelques années, le docteur Pinel soutenait, dans le *Gaulois*, que le chef conserve l'existence pendant près de trois heures après la section du tronc.

S'il en est ainsi, à quelles tristes pensées, à quelles amères réflexions devait se livrer le supplicié en attendant que la justice de Dieu pût lui être rendue ?.....

Décidément, quoique nécessaire, la peine capitale est une peine atroce.

Jules POULAILLER

On lit dans la *Presse Médicale* :

« Les femmes affaiblies, les jeunes filles chlorotiques, les jeunes gens fatigués par la croissance, les ouvriers de manufactures exténués par de pénibles travaux, les vieillards verront leurs forces revenir sous l'influence du vin du docteur Cabanes (kina Cabanes) au Lactophosphate de chaux et de fer et au quinquina titré. Le produit qui fait la base de ce médicament fait partie immédiate de notre système osseuse et sanguin; aussi on ne saurait employer un meilleur tonique dans l'anémie la chlorose, les pertes blanches et séminales, l'appauvrissement du sang les faiblesses générales, débilité constitutionnelle chez les femmes enceintes, fatiguées par leur grossesse, dans les fièvres intermittents rebelles et dans tous les cas où on a besoin d'avoir recours à de puissants toniques; toutes les sommités médicales le prescrivent tous les jours avec succès. »

Dépôt dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

A Roubaix, pharmacie Couvreur. — Prix 4 francs.

P. S. — Il sera fait un rabais aux ouvriers de manufactures qui prendront une certaine quantité à la fois. 6954 (R.)

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, 19 octobre :

Dans la réunion tenue à Creil hier 18 septembre, par le comité central républicain de l'Oise, sous la présidence de M. Gérard de Blincourt, député républicain, pour choisir un candidat pour l'élection législative du 8 novembre, la candidature républicaine de M. G. Levavasseur, conseiller général, a été adoptée à l'unanimité, sauf deux voix, données à M. André Roussel, et six bulletins blancs.

Le candidat septennaliste dans l'Oise, serait M. Collart-Dutilleul, ancien inspecteur des finances, directeur du mouvement général des fonds, conseiller général du canton de Bessons.

Petite Bourse du dimanche : aucune affaire.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du *Joural de Roubaix*).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Boulogne-sur-Mer, 18 *octobre, soir*. — Résultats de l'élection dans Boulogne ville :

M. Brasme	4,122
M. Delisse-Engrand	1,685
M. de Jonglez	517

Arras, 19 *octobre*. — Résultats connus à 2 h. du matin :

Brasme, 38,868 voix; Delisse-Engrand, 35,994; Jonglez de Ligne, 9,106.

Il manque 17 cantons sur 43 cantons.

Versailles, 19 *octobre*. — Résultats connus à 3 h. du matin :

Sénard, 53,847 voix; duc de Padoue, 39,482.

Il ne manque que 86 communes sur 685.

Nice, 19 *octobre*. — Médecin, 14,600 voix; Chiris, 14,600; Durandy, 10,150; Roissard de Bellet, 10,150.

On calcule qu'il manque de 6,000 à 7,000 suffrages pour avoir le résultat complet.

Il y a 55,140 électeurs inscrits.

M. THIERS

Rome, 18 *octobre, soir*. — M. Thiers a quitté Florence allant à Pise.

LES ALLEMANDS EN AMÉRIQUE

San-Francisco, (Californie), 18 *octobre*. — Le bruit court ici qu'un navire de guerre Allemand est entré dans le port des îles de la Navigation. Il aurait demandé une indemnité de 18 000 dollars, menaçant en cas de refus de raisir les îles.

La Colonie américaine aurait payé 6,000 dollars et donné des garanties pour le reste.

Ce bruit a produit ici une grande agitation.

La chambre de commerce s'est réunie pour délibérer sur cette affaire.

LA GUERRE CARLISTE

Madrid, 17 *octobre, soir*. — La *Iberia* assure que la note officielle remise dernièrement par le marquis de Armijo au gouvernement français n'est pas encore arrivée à Madrid.

Madrid, 18 *octobre*. — Le général de brigade Davan a battu hier complètement les restes de la bande carliste de Lozano. Celle-ci a eu quelques morts et blessés et on lui a fait 400 prisonniers.

Bayonne, 18 *octobre*. — Les anciennes instructions interdisant le séjour d'Asquin, Collet, Hendaye, Ainsa et quatre autres communes limitrophes de l'Espagne à tout espagnol, carliste ou républicain, ont été renouvelées cette semaine aux autorités des Basses-Pyrénées.

D'autre part, le séjour de tous les départements limitrophes de l'Espagne a été interdit à trente-deux carlistes dont le consul d'Espagne à Bayonne avait réclamé l'éloignement de la frontière en vertu des traités existants.

Voici des détails exacts sur l'incident de Socoa :

Le bâtiment espagnol *Nieves*, après avoir débarqué au Cap Figuier, presque sous les yeux de la marine espagnole, des canons, des fusils et des armes pour les carlistes, se dirigea vers la baie de St-Jean de Luz et entra dans le petit port de Socoa. Peu après, le maire d'Irun et le vice-consul d'Espagne à Hendaye arrivèrent sur une canonnière espagnole et demandèrent qu'on leur remit le *Nieves*. Le capitaine du port répondit naturellement qu'il n'avait pas qualité pour satisfaire à cette demande et qu'il serait loisible à la canonnière de capturer le *Nieves* s'il sortait des eaux françaises. L'affaire en est là et ne peut pas, dans tous les cas, être l'objet d'aucune difficulté.

On croit savoir ici que le gouvernement espagnol n'a fait jusqu'ici aucune demande pour que le *Nieves* lui soit remis.

MORT D'UN CHEF DE BRIGANDS

Rome, 18 *octobre*. — Le chef de brigands Lomberdo a été tué près de Sciarra en Sicile.

LES ILES FIJI

Londres, 18 *octobre*. Lord Carnarvon a reçu de Sir Khercules. Robinson la dépêche suivante, en date des îles Figi, 30 septembre :

Leroi a signé aujourd'hui la cession, sans condition ; je pars aujourd'hui pour parcourir les îles Figi et obtenir les signatures de Maaf et autres chefs importants.

LA CONCURRENCE

Scheffield, 18 *octobre* Une autre grande manufacture de rails de notre ville vient de renvoyer plusieurs centaines d'ouvriers par suite de l'impossibilité de soutenir la concurrence de sa manufacture du continent.

DERNIÈRE HEURE

Arras, 19 octobre, 2 h. soir.

MM. Delisse, 66,810 voix Brasme, 61,576; Jonglez, 17,616. Il y a ballottage.

Versailles, 19 octobre, 2 h. 30 soir.

MM. Senard, (élu) 61,000 voix; Padoue, 45,000.

Nice, 19 octobre.

MM. Médecin et Ghiris sont élus.

COMMERCE

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Havre, 19 octobre.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Petite demande prix bien tenus pour disponible quelques affaires livrables offertes aux cours.

Liverpool, 19 octobre.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et Cie, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes 10,000 ball.; sans changement.

Avis divers

REVUE DE LA SEMAINE.

Laines : Il ne s'est produit aucun événement de nature à changer la position de ce textile qui continue à donner lieu à une demande régulière de la part de la consommation à des prix bien tenus, ainsi que le constatent nos correspondances du Havre, Bordeaux et Marseille. A l'étranger, à Londres et à Anvers, c'est également la fermeté qui domine, et les événements de la Plata en même donné lieu à une recherche particulière sur les Plata, ce qui a occasionné à Anvers, où elles forment la majorité du stock, une hausse de 10 à 15 centimes respectivement au-dessus des cours obtenus aux enchères d'août, pour les Buenos-Ayres et les Montevideo. Les avis de la Plata, par lettre (ils ne sont datés que du 15 septembre), ne parlaient pas encore d'exportation, mais on espérait, à Buenos-Ayres, une tonte égale, sinon supérieure à la dernière. Il avait été exporté, du 1er octobre au 31 août, 181,323 b. en 1873, et 195,526 b. en 1872, dont respectivement 52,648 b. et 52,786 b. pour la France. Les avis du Cap, en date du 11 septembre, signalent de l'animation sur le reçu du résultat des enchères de Londres, et des prix élevés, notamment pour les laines légères.

En fabrique, la situation n'est pas mauvaise, quoique les acheteurs se soient montrés moins empressés que la semaine dernière, tant dans nos centres français qu'en Angleterre, et comme les métiers sont occupés pour longtemps, les prix se maintiennent bien. Telle est, du moins, la situation à Roubaix, à Tourcoing et à Reims.

A Elbeuf, on a encore fait quelques ventes en articles d'hiver, et l'exportation a fait des demandes sur toutes saisons. Lisieux marche d'une manière satisfaisante, mais se plaint du haut prix de la laine, peu en rapport avec ses prix relativement bas de vente. Dans le Midi on est assez actif aussi, et l'écoulement est bien régulier. Le *Journal de Roubaix* donnera demain sur les principales places de fabriques anglaises.

SOIES ET SOIERIES. — On écrit de Lyon :

Le mouvement sur les soies s'est maintenu. Notre condition a enregistré des chiffres très-considérables, grossis par l'apport des balles qui ont fait l'objet de la spéculation de la semaine dernière.

Les cours conservent une grande fermeté sans qu'il y ait de la hausse accentuée, on a cependant coté une amélioration de 1 fr. sur les gréges et les ouvrés de Chine, et quelques rares articles privilégiés qui sont demandés et difficiles à trouver : tels que des gréges d'Italie de tout premier ordre.

On est heureux de constater qu'un mouvement aussi important et aussi général puisse se continuer sans que l'assiette des cours en soit sensiblement altérée. C'est la base la plus sûre d'affaires régulières ; car les prix actuels, nous le rappelons, sont assez bas pour attirer à la soirée la consommation la plus large quelle ait jamais eue.

Sur les marchés de l'extrême Orient, on n'a pas gardé la même modération. Les dernières dépêches de Chine et du Japon nous montrent ces marchés comme très-excités; et, sur l'annonce de la recrudescence des affaires en Europe, les prix ont monté rapidement.

Déjà dans notre dernière correspondance, nous avons donné les prix qui se pratiquaient à Shanghaï où, à la date du 13 courant, l'exportation atteignait 48,000 balles. Du Japon, on annonce le prix de 550 à 560 piastres pour les Mysbach Nos 1 et 2; ce qui fait une hausse de 10 à 12 0/0 sur les prix du début de la campagne. Il faudra que les prix montent ici pour que les importateurs puissent trouver la parité de ceux qu'ils viennent de payer en dernier lieu.

En fabrique il y a eu moins d'activité cette semaine; moins d'acheteurs ont visité notre place. Ce ne sont pas de grosses affaires qui se sont traitées; nous avons eu plutôt un courant régulier des ventes qui suffisent à absorber, en grande partie, l'étoffe qui rentre. Ce n'est que lorsque le stock, surtout en soieries noires, se sera reconstitué, que des transactions importantes sur banque pourront être reprises.

Les nouvelles d'Amérique ne laissent pas que de continuer à être défavorables. La saison s'avance et, tous les jours on met des quantités considérables de marchandises sous le marteau de l'encanteur; les prix qui s'y pratiquent, quoique mauvais, font loi pour les transactions en privé; et il y a peu de maisons qui retiennent leur marchandises dans l'espoir d'une fin de saison meilleure.

LE PAYS

Compie anonyme d'Assurances générales contre l'INCENDIE

Siége social, 5, *rue de la Bourse, à Paris*

ÉMISSION

de Dix-Sept Mille Actions de Cinq cents fr.

par Séries, élevant le capital social à

DIX MILLIONS DE FRANCS

On verse : 50 fr. en souscrivant et 75 à la répartition

Adresser les fonds avec la souscription (*noms, prénoms, domicile*) à MM. les Administrateurs du **Pays**, ou verser à **son compte** à Roubaix, à la **Société générale**.

TABLEAU de la valeur acquise par les actions des Compagnies suivantes, émises au pair au moment de leur création :

NOM de la Compagnie	Fondée en	Revenu 1873	COURS actuels
Cie d'Assurances génles	1819	6.600	90.000
La Nationale	1820	1.080	12.500
L'Union	1828	350	6.100
La France	1837	300	5.050
L'Urbaine	1838	500	6.000
La Providence	1838	400	5.650

Hernies et Maladies de la Vessie

En écrivant AU GUÉ (*Vendée*), à M. le docteur **Paquier**. (*Voir aux annonces*. 6916

Guérison de la

PHTHISIE PULMONAIRE

ET DE LA BRONCHITE CHRONIQUE

Traitement nouveau.—Brochure de 134 pages, 10e éd., par le Dr *Jules Boyer*. Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres-poste.

S'adresser à M. DELAHAYE, libr.-édit., 23, *place de l'Ecole-de-Médecine, à Paris*.

à Roubaix, pharm. COILLE, Grande-Place. 6916